

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAXIME-DU-MONT-LOUIS  
MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE**

**5 MAI 2014**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis, tenue le 5 mai 2014 à 20h00 à la salle du Conseil située au 1, 1<sup>ère</sup> avenue Ouest à Mont-Louis.

Sont présents :

Serge Chrétien, maire  
Diane Dupuis, conseillère au siège # 1  
Marc Boucher, conseiller au siège # 2  
Germain Émond, conseiller au siège # 3  
Mario Lévesque, conseiller au siège # 5  
Renaud Robinson, conseiller au siège # 6

Est absent : Claude Laflamme, conseiller au siège # 4

Tous formant quorum, sous la présidence de monsieur Serge Chrétien, maire.

Sont également présents:

Suzanne Roy, sec.-trés. et directrice générale  
Diane Gaumond, adj. à l'administration et sec.-trés. adjointe

**ORDRE DU JOUR**

1. Prière
2. Vérification du quorum et ouverture de la séance
3. Acceptation de l'ordre du jour
4. Adoption des procès verbaux :
  - a. Séance ordinaire du 7 avril 2014
  - b. Séance extraordinaire du 28 avril 2014
5. Acceptation des dépenses
6. Dépôt des états des résultats comparatif au 30/04/2014
7. Éthique et déontologie des élus – Dépôt de l'attestation de formation
8. SAAQ – Mandat pour transfert d'immatriculation
9. Transfert de crédit – Fonds éolien – Carrières & sablières
10. Plan de subdivision cadastrale – 168-1-1
11. Adoption du 1<sup>er</sup> projet de règlement numéro 251-2014 modifiant le règlement de zonage 180
12. Avis de motion - Modification du règlement de zonage
13. Avis de motion – Règlement relatif à la circulation des VHR sur les routes municipales
14. Table pour la récupération Hors Foyer – Programme de subvention
15. Point divers :
  - a. Conseil Régional de l'Environnement GIM – Adhésion 2014-2015 (CREGIM)
  - b. Sûreté du Québec – Activité de prévention pour piétons
  - c. La machine à truc – 2<sup>e</sup> édition du Festival de conte
  - d. Croix-Rouge Canadienne –Campagne de financement
  - e. Conseil de Fabrique de Mont-Louis- Dîner bénéfique le 11 mai
  - f. Fête des mères – Chevaliers de Colomb Mt-Louis & Gros-Morne
  - g. Corps de cadets 3030 Gros-Morne – 25<sup>e</sup> anniversaire
  - h. Association touristique régionale – Adhésion 2014-2015
16. Période de questions
17. Levée de la session

**069-05-2014**

**ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mario Lévesque,  
Appuyé de Germain Émond,  
et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que proposé et que le « Point divers » demeure ouvert.

Proposition adoptée.

**070-05-2014**

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Tous les membres déclarent avoir lu les procès-verbaux des sessions suivantes :  
Séance ordinaire du 7 avril 2014  
Séance extraordinaire du 28 avril 2014

Sur proposition de Marc Boucher,  
Appuyé de Renaud Robinson,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE les procès-verbaux soient adoptés sans modification.  
Proposition adoptée.

071-05-2014

**ACCEPTATION DES DÉPENSES**

Sur proposition de Renaud Robinson,  
Appuyée de Diane Dupuis,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil approuve les listes suivantes :

- ✓ Comptes à payer, pour un total général de 60 363.07 \$
- ✓ Comptes payés, pour un total général de 23 212.87 \$
- ✓ Paiements par dépôt direct, pour un total général de 29 702.42 \$

Présentées aux membres du Conseil lors de la préséance.

La secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les dépenses acceptées dans la présente résolution.

Proposition adoptée.

**DÉPOT DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS COMPARATIF AU 30/04/2014**

Les États des résultats comparatifs au 30 avril 2014 non vérifiés sont présentés aux membres du Conseil municipal.

**DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DE FORMATION DES ÉLUS**

Les élus ayant participé à la formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale tenue le 29 mars 2014 à Grande-Vallée et ayant remis une attestation de participation sont :

Serge Chrétien  
Germain Émond  
Diane Dupuis

Claude Laflamme a assisté à la formation mais n'a pas fourni d'attestation à cette date.

072-05-2014

**SAAQ – MANDAT POUR TRANSFERT D'IMMATRICULATION**

Sur proposition de Renaud Robinson,  
Appuyée de Marc Boucher,  
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis mandate la directrice générale, Suzanne Roy, pour procéder au transfert d'immatriculation du véhicule suivant :  
2005 JCB # Série SLP214FC4U0904288

Proposition adoptée.

073-05-2014

**TRANSFERT DE CRÉDIT - FONDS ÉOLIENS /CARRIÈRES ET SABLIERES**

Sur proposition de Mario Lévesque,  
Appuyée de Marc Boucher,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis autorise le transfert de crédits en provenance des Fonds Éoliens Cartier et Fonds Éolien Northland Power et du Fonds Carrière et Sablières :

**AUTORISATION D'APPROPRIATION DE CRÉDITS DT CT**

03 61200	Emprunt Garage Municipal		42 500 \$
59 15800	Fonds Éolien Northland Power	42 500 \$	
Engagement de crédits pour le remboursement de l'emprunt du garage			

03 61100	Contrat d'asphaltage		25 000 \$
03 61200	Contrat d'asphaltage		100 000 \$
59 15700	Fonds Carrières & Sablières	25 000 \$	
59 15800	Fonds Éolien Northland Power	60 000 \$	
59 15900	Fonds Éolien Cartier	40 000 \$	
Engagement de crédit pour l'octroi du contrat d'asphaltage			

Proposition adoptée.

074-05-2014

**PLAN DE SUBDIVISION CADASTRALE– LOT 168-1-1 SEIGNEURIE DU MONT-LOUIS, CADASTRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAXIME-DU-MONT-LOUIS**

Considérant qu'une demande de permis de lotissement a été déposée par Daniel Léger afin de subdiviser une partie du lot 168-1 de la seigneurie du Mont-Louis;

Considérant que le certificat autorisant une opération cadastrale requis en vertu du règlement de lotissement a été émis;

Sur proposition Renaud Robinson,  
Appuyée de Germain Émond,

Il est résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis approuve le plan de subdivision cadastrale tel que préparé par Christian L'Italien, a.-g. sous le # de minute 1871 afin de créer le lot 168-1-1 de la Seigneurie du Mont-Louis, cadastre de la Municipalité Saint-Maxime-du-Mont-Louis.

Proposition adoptée.

**075-05-2014 ADOPTION DU 1<sup>ER</sup> PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 252-2014 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE # 180**

Il est proposé par Marc Boucher,  
Appuyé de Germain Émond,  
Et résolu à l'unanimité que :

Le 1<sup>er</sup> projet de règlement numéro 252-2014 modifiant le règlement de zonage numéro 180 de la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis soit adopté.

La population et les organismes de la municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis seront consultés sur le contenu du 1<sup>er</sup> projet de règlement mentionné ci-haut lors d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu le 26 mai 2014 à compter de 19h30 à la salle du Conseil de la municipalité.

Ce document est disponible au bureau de la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis pour fin de consultation.

Résolution adoptée.

**076-05-2014 AVIS DE MOTION**

Je, Renaud Robinson, donne avis par la présente qu'il sera soumis pour adoption, lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant le règlement de zonage # 180.

Ce règlement modifiera les dispositions relatives à la hauteur, la forme et la couleur des éoliennes afin de l'actualiser à l'avancement technologique.

**077-05-2014 AVIS DE MOTION**

Je, Mario Lévesque, donne avis par la présente qu'il sera soumis pour adoption, lors d'une prochaine séance, un règlement relatif à la circulation des Véhicules Hors Routes sur les routes municipales.

**078-05-2014 TABLE POUR LA RÉCUPÉRATION HORS FOYER**

Attendu que *La Table pour la récupération hors foyer* a mis à la disposition des municipalités un programme d'aide financière à l'achat d'équipement pour la récupération de matières recyclables dans les aires publiques municipales;

Attendu que l'aide financière accorde un remboursement de 70 % du coût d'achat de chaque équipement de récupération des matières recyclables jusqu'à concurrence de 840 \$ remboursable par unité;

Considérant que l'évaluation des besoins a permis de cibler les lieux publics pour l'installation d'équipements de récupération ayant le plus fort potentiel de rendement ;

Considérant que l'achat des équipements et des frais de transport totalise un montant de 8 167 \$ dont 2 450 \$ à la charge de la Municipalité;

En conséquence,  
Sur proposition de Mario Lévesque,  
Appuyée de Renaud Robinson,  
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis autorise le dépôt d'une demande d'aide financière de 5 717 \$ à au Programme offert par *La Table pour la récupération hors foyer* Volet I – Aires publiques municipales.

La Municipalité s'engage à respecter les conditions du programme, instaurer un système de collecte et de traitement pour une période minimale de trois ans. De plus, la Municipalité s'engage à éliminer toutes poubelles orphelines sur les sites visés.

QUE l'acceptation de la soumission déposée par l'entreprise Plastiques Cascades Re-Plast au montant de 7 875 \$ (tx non incluses) soit autorisée conditionnellement à l'approbation de la demande financière de *La Table pour la récupération hors foyer*.

La secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les dépenses acceptées dans la présente résolution à même les revenus de TVQ non autrement affectés (poste 0127900 – RTI 2010 à 2013).

Proposition adoptée.

- 079-05-2014**      **LA MACHINE A TRUC – 2<sup>E</sup> ÉDITION DU FESTIVAL DE CONTE**  
Considérant que l'OSBL La machine à truc désire mettre en place une nouvelle édition du Festival de contes et légendes sur le territoire de la Municipalité Saint-Maxime-du-Mont-Louis;
- Considérant que la tenue d'un Festival de contes et légendes permet de faire connaître la richesse de notre littérature orale et d'en perpétuer la transmission;
- Considérant que la tenue du Festival est prévue du 28 au 31 août 2014;
- Sur proposition de Diane Dupuis,  
Appuyée de Marc Boucher,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers :
- QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis exprime son intérêt dans une démarche permettant de perpétuer la transmission orale de notre patrimoine et signifie son accord pour l'organisation d'une deuxième édition du Festival de contes et légendes par un organisme du milieu à l'été 2014.  
Proposition adoptée.
- 080-05-2014**      **CROIX-ROUGE CANADIENNE – CAMPAGNE DE FINANCEMENT**  
Sur proposition Germain Émond,  
Appuyée de Mario Lévesque,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers :
- QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis accorde un don de 50 \$ à la Croix-Rouge Canadienne dans le cadre de sa campagne de levée de fonds 2014/2015.
- La secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les dépenses acceptées dans la présente résolution 02 11000970.
- Proposition adoptée.
- 081-05-2014**      **CONSEIL DE FABRIQUE DE MONT-LOUIS – DÎNER BÉNÉFICE LE 11 MAI**  
Il est proposé par Marc Boucher,  
appuyé par Renaud Robinson,  
et résolu à l'unanimité :
- QUE la Municipalité de St-Maxime-du-Mont-Louis accorde un don de 100 \$ au Conseil de Fabrique de Mont-Louis dans le cadre de la levée de fonds du 11 mai 2014.
- La secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les dépenses acceptées dans la présente résolution. Les crédits sont disponibles au poste 02 11000970
- 082-05-2014**      **FÊTE DES MÈRES – CHEVALIERS DE COLOMB DE MONT-LOUIS & GROS-MORNE**  
Considérant que les Chevaliers de Colomb de Mont-Louis & Gros-Morne organise une activité en l'honneur de la Fête des Mères dimanche le 11 mai;
- Sur proposition de Mario Lévesque,  
Appuyée de Marc Boucher,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers :
- QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis offre le vin d'honneur (1 vinier) lors de la célébration de la Mère de l'année à l'Église de Mont-Louis;
- QU'une commandite de 50 \$ soit accordée au Chevaliers de Colomb de Gros-Morne;
- La secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les dépenses acceptées dans la présente résolution au poste 02 11000970
- Proposition adoptée.
- 083-05-2014**      **CORPS DE CADETS 3030 GROS-MORNE – 25<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE**  
Sur proposition de Marc Boucher,  
Appuyée Germain Émond,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers :
- QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis offre le vin d'honneur lors de la revue annuelle du Corps de cadets 3030 le 24 mai prochain au gymnase de l'école St-Antoine.
- La secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les dépenses acceptées dans la présente résolution au poste 02 11000970.  
Proposition adoptée.

084-05-2014

**ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE – ADHÉSION 2014-2015**

Considérant que le renouvellement de l'inscription à l'Association touristique de la Gaspésie doit être complété pour le 30 septembre de l'année en cours ;

Considérant que les services inclus sont :

- Inscription dans le guide touristique régionale 2015-2016
- Inscription sur les sites Internet [www.gaspesiejetaime.com](http://www.gaspesiejetaime.com)
- Distribution de dépliants à la Maison régionale du tourisme
- Abonnement au bulletin : Tourisme G@spesie vous informe

Considérant que les coûts sont de 275 \$ + 169.35 \$ (0,15 \$/capita) ;

Sur proposition de Diane Dupuis,  
Appuyée de Mario Lévesque,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis autorise l'adhésion à l'Association touristique régionale de la Gaspésie pour l'année 2014-2015.

La secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les dépenses acceptées dans la présente résolution au poste 0262100345.

Proposition adoptée.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

085-05-2014

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de Mario Lévesque, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée.

Je, Serge Chrétien, maire, atteste que la signature du présent procès verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

---

Serge Chrétien, maire

---

Suzanne Roy, d.g. et sec.- très.